



Depuis sa mise en place le 17 février 2005, le Comité d'Etablissement de la DR Bretagne s'est réuni 3 fois (24 mars, 14 avril, 26 mai).

Ce premier numéro du journal **Trait d'Union** est l'occasion pour les élus CGT de faire un premier bilan de leur activité au sein du Comité.

Nous veillerons à une parution régulière de ce journal pour vous rendre compte de notre mandat.

N'hésitez pas à poser vos questions par l'intermédiaire de nos adresses mails.

Rappel de la constitution du Bureau du CE :

Secrétaire : Bernard Eliot (Cgt)

Trésorier : Thierry Lelièvre (Sud)

Secrétaire Adj. : Bernard Le Mehauté (Cfdt)

Trésorier Adj. : Guy Jourden (Cgt)

Rappel des présidences de Commission

Commission formation professionnelle : Isabelle Mancel Floch

Commission égalité professionnelle : Martine Guenegues

Commission logement : Michel Filion

Commission activités sociales et culturelles : Jacques Féréol

Commission économique : Dominique Leseigneur

Commission CHSCT : Guy Jourden

Commission RI : Jacques Féréol

Dés le 1^{er} CE un débat s'est engagé sur la constitution d'une Commission économique. La Direction ne veut pas de cette commission et propose de l'appeler « marchés et activités ». Les élus du personnel ont décidé à l'unanimité de créer la commission économique chargée de préparer les avis du Comité sur l'organisation et l'activité de France Telecom en Bretagne. Cette commission facultative est intervenue dans le projet SAVGP 10-13/10-15 et dans l'analyse du Bilan social de la DR.

Mise en place des nouveaux CHSCT

L'objectif des élus CGT au CE était d'obtenir que les CHSCT aient les moyens de leurs prérogatives et puissent fonctionner au plus près des salariés. Les différents textes relatifs aux CHSCT indiquent qu'il faut prendre en compte plusieurs critères pour définir leur périmètre : proximité des représentants du personnel, nombre de salariés, de sites, étendue géographique mais également un degré d'autonomie suffisant pour répondre aux questions HSCT.

Par l'intermédiaire de la Commission CHSCT, les élus au CE ont proposé la création d'un CHSCT par établissement infra-DP soit 25 CHSCT.

Après plusieurs séances un accord a été trouvé sur la création de 7 CHSCT (1 par Unité) mais avec un nombre de représentants plus important et 5h mensuelles supplémentaires pour les secrétaires (pour + d'infos voir le tract CGT sur les CHSCT).

Les élections devraient se tenir le 28 juin. Les représentants sont élus par un collège désignatif composé des élus titulaires au CE et des DP titulaires de l'Unité concernée. L'ensemble des élus DP et CE titulaires et suppléants de Bretagne doivent être convoqués à Rennes pour ce vote.

Le projet SAVGP 1013/15

Ce dossier a été abordé aux deux séances précédentes. Les élus apportent une contribution avec des propositions alternatives sur le projet suite à la visite des services 10/13-10-15 de Morlaix et Brest. Ils font part de l'évidence de l'imbrication de ce projet dans le projet ERC (voir tract CGT)

Il s'agit d'une restructuration globale et de grande ampleur de France Télécom puisqu'elle touche la maison mère et les filiales.

La Direction maintient son projet : 8h à 20h00, mise en place d'une fonction de vigie, partage de la contrainte du samedi sur toute la maille Ouest atlantique (pas obligatoirement un samedi sur 2). Consultation des DS sur les horaires de travail, consultation du CHSCT de l'unité, retour pour examen au CE et engagement de présenter au CE un bilan de la mise en place.

Les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas rendre d'avis pour l'instant en estimant que ce projet fait partie intégrante du projet « ERC »

CLSH de Vern (35) : la CGT a milité au sein du CE pour une aide importante avec d'autres CE de FT afin de maintenir ce Centre de Loisirs Sans Hébergement géré par la Poste (FT avait coupé les vivres en 2004, un hasard ?). Décision du CE convention jusqu'à la fin août sur la base de la fréquentation réelle. Dommage. Continuons à agir pour défendre le dernier CLSH PTT de Bretagne !!